

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 08 FEVRIER 2022

Présidence : Mme E.LENORGANT

Secrétariat : MR A.HELARY

Quorum : 19/ 13

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 09 Novembre 2021.
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 Novembre 2021.
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Présentation de la Dotation Horaire Globale (D.H.G.).
5. Questions diverses.

La séance est ouverte à 17h50, le quorum étant atteint.

Monsieur HELARY, représentant des personnels enseignants, est désigné secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 NOVEMBRE 2021

Mme LENORGANT, présidente de séance et chef d'établissement, fait approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 09 Novembre 2021. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2021

Mme LENORGANT fait approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 30 Novembre 2021. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme LENORGANT soumet l'ordre du jour à l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

4. PRESENTATION DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE (D.H.G)

a. Présentation de la démarche pour construire la répartition de la Dotation Horaire Globale

A l'issue du dialogue de gestion, Mme LENORGANT, principale du collège, s'est vue remettre par l'inspection Académique, une dotation horaire globale de 594,00 heures réparties en 534 Heures Postes et 52 HSA (Heures Supplémentaires Années) et 8 IMP (Indemnités Missions Particulières).

Suite à cette dotation, Mme LENORGANT a convoqué un conseil pédagogique élargi pour :

- Effectuer les bilans des actions menées cette année 2021/2022
- Evaluer les besoins disciplinaires pour l'année scolaire 2022/2023
- Elaborer les projets qui seront proposés aux élèves en 2022/2023

Aussi, cette répartition de la Dotation Horaire Globale est le fruit d'un travail collectif.

b. Présentation de la Structure :

Mme LENORGANT, en s'appuyant sur les prévisions de l'Inspection Académique, présente la structure prévisionnelle pour l'année scolaire 2022/2023 :

- En sixième, 4 divisions
- En cinquième, 5 divisions
- En quatrième, 5 divisions
- En troisième, 5 divisions

c. Présentation de la DHG et des dispositifs particuliers :

NIVEAU 6^{ème} : Chaque division disposera des horaires planchers dans chaque matière. A ces horaires planchers s'ajoutent :

- **04h00 pour le Dispositif NATATION** permettant le regroupement des élèves testés « non-nageurs » en vue d'acquérir les compétences et connaissances permettant la validation du socle commun.
- **04h00 pour un dédoublement en Français :** 1h00 par semaine pour toutes les sixièmes pour un travail en demi-groupe
- **02h00 pour un dédoublement en SVT :** 01h00 par quinzaine pour toutes les sixièmes pour un travail en demi-groupe

- **02h00 pour deux groupes de LCA (option latin) :** 01h00 par groupe.

NIVEAU 5^{ème} : Chaque division disposera des horaires planchers dans chaque matière. A ces horaires planchers s'ajoutent :

- **02h30 pour un dédoublement en SVT :** 01h00 par quinzaine pour toutes les cinquièmes pour un travail en demi-groupe
- **02h30 pour un dédoublement en Physique Chimie :** 01h00 par quinzaine pour toutes les cinquièmes pour un travail en demi-groupe
- **02h00 pour deux groupes de LCA (option Latin) :** 01h00 par groupe.

NIVEAU 4^{ème} : Chaque division disposera des horaires planchers dans chaque matière. A ces horaires planchers s'ajoutent :

- **05h00 pour un travail sur l'Argumentation en Français**
- **0h30 de mathématiques** pour toutes les classes de 4^{ème} (04h00 au lieu des 03h30).
- **04h00 pour deux groupes de LCA (option Latin) :** 02h00 par groupe.

NIVEAU 3^{ème} : Chaque division disposera des horaires planchers dans chaque matière. A ces horaires planchers s'ajoutent :

- **05h00 pour l'option Anglais Européen**
- **01h00 pour l'option Allemand Européen**
- **0h30 de mathématiques** pour toutes les classes de 3^{ème} (04h00 au lieu des 03h30).
- **0h30 d'histoire géographie** pour toutes les classes de 3^{ème} (04h00 au lieu des 03h30) pour préparer l'épreuve du DNB.
- **04h00 pour deux groupes de LCA (option Latin) :** 02h00 par groupe.
- **01h00 pour un groupe de LCA (option Grec) :** 01h00 par groupe.

DISPOSITIF ULIS : Ce dispositif dispose de 21H00.

RESTE : Au final, il reste **05h50 en cartographie, non ventilées**, pour pallier aux besoins particuliers.

Madame LENORGANT met au vote la répartition de la DHG. **Cette dernière est adoptée à l'UNANIMITE.**

5. QUESTIONS DIVERSES

a. Cantine :

Les associations de parents d'élèves avaient sollicité la direction du collège en vue d'instaurer des forfaits cantine modulables. Mme DIDIER, gestionnaire du collège, a diffusé via Pronote un sondage conformément à son engagement. Cette diffusion ne vaut pas acceptation. Ce sondage permet juste d'avoir une image réelle du souhait des familles.

A ce jour, 11% des parents ont répondu.

b. Courriers aux parents d'élèves 3^{ème}

Il a été envoyé à huit familles de 3^{ème}, un courrier recommandé concernant les résultats très insuffisants de leurs enfants aux deux premiers trimestres ainsi qu'au Brevet Blanc. Ces courriers ont été envoyés car il a été difficile pour les professeurs principaux d'entrer en contact avec ces familles.

c. Sortie des demi-pensionnaires :

Les associations de parents d'élèves demande à la direction du collège de préciser leur position quant à la sortie des élèves demi-pensionnaires sans décharge parentale.

Mme HADDAD, CPE, confirme qu'à titre exceptionnel, certaines autorisations ont été donné aux élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} demi-pensionnaires, notamment en cas d'absences de professeurs touchés par la COVID.

Mme LENORGANT, principale, précise la position de la direction : il n'y aura pas de sortie des demi-pensionnaires sans décharge parentale hormis quelques exceptions au cas par cas

d. Absences liées à la COVID :

Me MELLUL, représentante des élèves, demande s'il était possible d'envisager la capture vidéo d'un cours en vue de diffuser ce dernier aux élèves absents, touchés par le COVID. Les enseignants présents doute de l'intérêt réel de ce principe, un cours s'appuyant sur une interaction difficilement « captable ». De plus, Mr HELARY, référent numérique, insiste sur l'impossibilité d'un tel dispositif, faute de matériels présents dans les salles de classe (camera, wifi pour la diffusion)

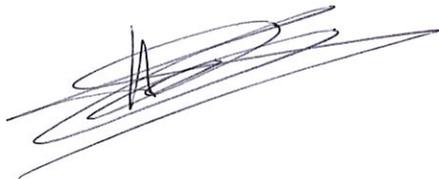
e. Partage des classes entre 2 professeurs

Les parents d'élèves demandent à la direction du collège la limitation du partage des classes entre 2 professeurs d'une même discipline. Mme LENORGANT rappelle que la direction essaie de limiter « ces partages » dans la mesure du possible. Cependant, la dotation globale horaire ne le permet pas toujours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le secrétaire de séance

Mr HELARY



Le Président

E. LENORGANT

